SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE GARONNE

REÇU LE 03-19 PREF 31

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SEANCE DU 14 MARS 2019
N° d'ordre de la délibération : 21
N° de feuillet : 1/3

Date de la convocation : 1ER mars 2019
Nombre de membres : 235
En exercice : 230
Présents : 128
Nombre de délégués ayant donné pouvoir : 4

Le 14 Mars 2019 à 10h
Les membres du Comité du Syndicat,
légalement convoqués,
se sont réunis à QUINT-FONSEGRIVES
sous la présidence de Monsieur Pierre IZARD

Débat d'orientations budgétaires 2019

PRESENTS

M. Dominique AGOSTI	M. Cyril DESOR	Mme. Danielle LOUBRIS	M. Bernard SABOULARD
M. Jean AIPAR	M. Francis DESPLAS	M. Jean-Claude LOUPIAC	M. Francis SANCHEZ
M. Alain AKA	M. Jean-Pierre DESSEAUX	M. Jean-Pierre MALET	M. Claude SARRALIE
Mme. Roseline ARMENGAUD	Mme. Véronique DOITTAU	M. Felix MANERO	M. Bertrand SARRAU
M. François AUMONIER	M. Bernard DUCASSE	M. Pierre MARIN	M. Jean-Louis SEGUELA
M. Frédéric BAMIERE	M. Alain DUCOMTE	M. Bernard MARIUZZO	M. Michel SIMON
M. Philippe BARBASTE	M. Francis EARD	Mme. Marthe MARTI	M. Jean-François SOTO
M. Pierre BARBIER	M. André ESPARBES	M. Francis MARTY	M. Raymond STRAMARE
M. Robert BARBREAU	M. Patrick EYNARD	M. Gérard MASSAT	Mme. Martine SUSSET
M. Michel BASELGA	Mme. Claudia FAIVRE	Mme. Nadine MAURIN	M. Jean-François SUTRA
M. René BAUDOUIN	M. Manuel FERNANDES	Mme. Josiane MECH	M. Jean-Claude TERRENG
M. Christian BERGON	Mme. Anne-Marie FEVRIER	M. Robert MEDINA	M. Fabien TOFFOLO
M. Denis BEZIAT	M. Christian FONTA	M. Marc MENGAUD	M. Marc TONELLI
M. Michel BOIAGO	M. Jean-Claude FORGUES	M. Alain MESSAL	M. Francis TUYARET
M. Régis BONNES	M. Jean-Claude FORTIER	M. Francis MINUZZO	M. Marc VATIN
M. Pierre-Louis BOUE	M. Jean-Luc FOURMENT	M. Robert MORANDIN	M. Bruno VERMERSCH
M. Michel BOUSQUET	M. Alain FREZIERES	Mme. Josiane MOURGUE	M. André VICENS
M. Vincent BOUVIER	M. Pierre GAGLIONE	M. Raymond NOMDEDEU	M. Claude VILESPY
M. Philippe BRACHET	M. Jean-Claude GASC	M. Pascal PAQUELET	M. Pierre VIVANT
M. Sacha BRIAND	Mme. Janine GIBERT	M. René PAVAN	M. Aviv ZONABEND
M. Thierry CAMALBIDE	M. Olivier GINESTE	Mme. Marielle PEIRO	
M. Elain CANEZIN	M. Bernard GODARD	Mme. Sylvie PELISSIER	
M. Robert CASSAGNE	M. Patrick GRANVILLAIN	M. Bernard PELLEFIGUE	
M. José CASTELL	M. Robert GRIMAUD	Mme. Danielle PEREZ	
M. Max CAZARRE	M. Claude GUALANDRIS	M. Patrick PETIT	
M. Renzo CECCATO	M. Thierry IMART	M. Jean PEYRE	
M. Roland CLEMENCON	M. Pierre IZARD	M. André PUYO	
M. Martin COMAS	M. François JACQUES	M. Gilbert QUERE	
M. Jean-Pierre COMET	Mme. Pascale LABORDE	M. Raoul RASPEAU	
M. Pierre CONDOJANOPOULOS	M. Christian LAGENTE	M. Didier ROBERT	
M. Philippe COSTES	M. Jean-Claude LANDET	M. Jean ROMANELLO	
Mme. Eliane CUBERO CASTAN	M. Guy LARRIEU	Mme. Nadine ROUGE	
M. Guy DARNAUD	Mme. Josy LASSUS PIGAT	M. Henri RUFAU	
M. Guillaume DEBEAURAIN	M. Laurent LAURIER	M. Alain RUMEBE	
M. Serge DEJEAN	M. Alain LEZAT	Mme. Ida RUSSO	
M. Daniel DEL COL	M. Jean-Luc LORRAIN	M. Robert SABATIER	

DELEGUES AYANT DONNE POUVOIR

	Pouvoir à :	
Mme. Lysiane MAUREL	Mr. Francis SANCHEZ	
Mr. Michel AUJOULAT	Mme. Pascale LABORDE	
Mr. Bernard LOUMAGNE	Mr. Cyril DESOR	
Mr. Gérard MONTAUT	Mr. Roland CLEMENCON	

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE GARONNE

REÇU LE 03-19 PREF 31

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SEANCE DU 14 MARS 2019
N° d'ordre de la délibération : 21
N° de feuillet : 2/3

Débat d'orientations budgétaires 2019

ABSENTS

M. Jean-Luc ABADIE	M. Patrick CHARTIER	M. Samir HAJIJE	M. Frédéric PASIAN
Mme. Marie-Josée ALLEN	M. Thierry CORBARIEU	M. Guillaume IRSUTTI	Mme. Annie PEREZ
M. Michel ALVINERIE	M. Bruno COSTES	M. Patrick JIMENA	M. Jean-Louis PIQUEPE
M. Christian ANDRE	M. Jean-Marc CREMOUX	M. Damien LABORDE	M. Jean-Luc PITIOT
M. Jean-Claude ARSEGUET	Mme. Martine CROQUETTE	M. Pierre LACAZE	M. Philippe PLANTADE
M. Patrice AUGE	M. Maurice CROUZIL	M. Alain LARGE	M. Jean-Paul PRADIE
Mr. Michel AUJOULAT	M. Manuel DA SILVA FREITAS	M. Christian LASSERRE	M. Patrice RIVAL
Mme. Isabelle BANACHE	Mme. Henriette DAVID	M. Philippe LATRE	M. Philippe ROBIN
M. Serge BAYONNE	M. Arnaud DE LAPASSE	M. Gérard LAVERGNE	Mme. Christine ROUSSEL
M. Patrick BEISSEL	M. Philippe DETRE	M. François LEPINEUX	M. Philippe ROUSSEL
M. Michel BELIS	M. Jacques DIFFIS	M. Bernard LOUMAGNE	M. Daniel SABATHE
M. Pierre BERTORELLO	Mme. Anne DUCASSE	M. Guy LOZANO	M. Jean-Luc SALIERES
M. Gil BEZERRA	M. Jean-Pierre DUCLOS	Mme. Lysiane MAUREL	M. David SAUTREAU
M. Adrien BONNEMAISON	M. Emilion ESNAULT	M. Antoine MAURICE	M. Karel SCHWARZER
M. Didier BOTTAREL	M. Patrick FEVRIER-MUZARD	Mme. Florence MAZZOLENI	M. Arnaud SIGU
M. Patrick BOUBE	M. Michel FITTE	M. Laurent MERIC	M. Serge SOULET
M. Michel BROCAS	M. Michel FRANCES	Mme. Elisabeth MICHAUD	Mme. Annie SUD
M. Jean-Marc BRUNON	M. Romain GANS	M. Grigori MICHEL	Mme. Sabrina SUZE-FERTE
Mme. Valérie BUGEJA-FERNANDEZ	M. Alain GARDELLE	M. Jean-Louis MOLINA	M. Didier TEIXEIRA
M. Kerstin BYSTRICKY	M. Bernard GENSSLER	M. Alain MONFRAIX	M. Joseph TOFFOLON
M. Pierre CAPARROS	M. Yves GERAUD	M. Gérard MONTAUT	M. Romain VAILLANT
Mme. Bernadette CAPDEVILLE	M. David GERSON	M. Nicolas MOREAU	Mme. Marielle VARGAS
M. Joël CARREIRAS	M. Jean-François GIL	M. Robert MUNOZ	M. Amédée VELA
M. Alain CASTEL	M. Maurice GRENIER	M. Djarollah OQUAB	M. Frédéric VERDELET
M. Claude CHABOY	M. Robert GRILLOU	M. Louis PALOSSE	Mme. Gisèle VERNIOL
	M. Philippe GUERIN	M. Fréderic PARRE	

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales,
Monsieur Cyril DESOR est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Vu la loi NOTRe n°2015-997 du 7 août 2015 –article 107,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2312-1 complété par le décret n°2016-841 du 24 juin 2016,

Monsieur le Président rappelle que le débat sur les orientations budgétaires est une obligation légale qui permet au Comité Syndical de discuter des orientations budgétaires à afficher dans le budget et d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité. Ce débat doit se tenir, chaque année, dans les deux mois précédant l'examen du budget.

Monsieur le Président rappelle que le Comité Syndical a été légalement convoqué le Jeudi 14 février 2019 à 14h30 à CUGNAUX et qu'en l'absence de quorum le débat d'orientation budgétaire 2019 inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée générale n'a pu être tenu.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE GARONNE

REÇU LE 03-19 PREF 31

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SEANCE DU 14 MARS 2019
N° d'ordre de la délibération : 21
N° de feuillet : 3/3

Débat d'orientations budgétaires 2019

Monsieur le Président précise qu'un établissement public de coopération intercommunale comptant plus de 10000 habitants et comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus doit produire un rapport d'orientations budgétaires intégrant notamment les éléments suivants :

- les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes et la présentation des engagements – pluriannuels ;
- des informations relatives à la structure de la dette ;
- la structure des effectifs et l'évolution des dépenses de personnel.

Le débat d'orientations budgétaires n'a aucun caractère décisionnel. Sa tenue doit néanmoins faire l'objet d'une délibération afin que le représentant de l'Etat puisse s'assurer du respect de la loi.

Monsieur le Président organise le débat.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

Article 1 : Prend acte des orientations budgétaires 2019 présentées dans le rapport annexé.

Article 2 : Donne mandat au Président pour engager les actions présentées, signer tous documents utiles et mettre à l'ordre du jour des réunions de bureau, au titre des délégations en matière de décisions financières, d'élaboration de programme de travaux et de passation de convention, tout point nécessaire à la mise en place des nouveautés présentées dans le rapport annexé, notamment :

- la création de réseaux de chaleur et de centrales de production d'électricité par énergie renouvelable en apportant un soutien administratif, technique, et financier aux collectivités membres du SDEHG.
- développer une cartographie du territoire basée sur le Plan Corps de Rue Simplifié afin de répondre à la réglementation « DT/DICT ».

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne S.D.E.H.G. C.S. 58021 31080 TOULOUSE Cedex 6

Le Président

Pierre IZARD

Vu et affiché à la porte du SDEHG, le 21 MARS 2019